



*Un facilitateur à vos côtés*



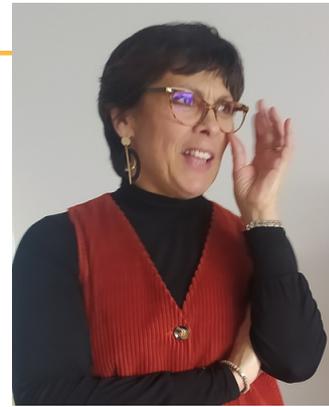
# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022/2023

Assemblée générale du 22 juin 2023



# RAPPORT MORAL

**Françoise CHARRIER,**  
**Présidente**



L'année 2022 aura été pour le CEAS Vendée une année de **réorganisation et de recherche de nouvelles activités** pour le développement et la pérennisation de la structure.

En concertation avec les salariés et les administrateurs, le CEAS Vendée s'est porté candidat pour être accrédité par le COFRAC en qualité d'Évaluateur suite à la réforme de la HAS. Le CEAS Vendée a obtenu son 1er niveau d'accréditation et débute cette activité, qui nous l'espérons, contribuera à apporter une autre source de sécurité financière. Ce marché devrait aussi nous permettre de nous faire connaître auprès de nouveaux acteurs et ainsi étendre potentiellement notre champ d'intervention.

2022 a permis, suite à des temps de travail entre salariés et administrateurs, d'adhérer à une nouvelle convention collective à compter du 1er janvier 2023 et permettre ainsi au CEAS d'offrir à ses salariés un cadre réglementaire adapté à nos domaines d'activités par l'application de la Convention collective ECLAT (métiers de l'Éducation de la Culture, des Loisirs et de l'Animation agissant pour l'utilité sociale et environnementale, au service des territoires).

La poursuite de la démarche RSE/RSO, concomitamment au renouvellement de notre habilitation QUALIOPI, contribue à nourrir la force du dialogue, des échanges et du faire ensemble des salariés et administrateurs dans une dynamique de réflexion continue pour faire évoluer notre mode de gouvernance.

L'ensemble des actions consolide l'organisation, les activités et les perspectives d'évolution du CEAS Vendée, pour lesquelles, je remercie chacun des administrateurs et salariés pour son engagement au service du développement et de l'adaptation du CEAS Vendée.

Françoise CHARRIER,  
*Présidente du CEAS Vendée*



PERSPECTIVES  
D'ÉVOLUTION

RSE RSO

**ENSEMBLE**

PÉRENNISATION

GOVERNANCE

**RÉORGANISATION**

**ACTIVITÉS**

CO-CONSTRUCTION

# ACTUALITÉS 2022/2023 du Conseil d'administration



Paul, Françoise, Maud, Phillippe, Florian, Claudine  
Absentes de la photo : Inès et Thérèse

Le CA est composé de 8 administrateurs mais il ne réalise pas encore la parité hommes et femmes vers laquelle il veut aller.

Cette équipe continue d'être impliquée dans ses travaux pour donner une place aux salariés dans la gouvernance, par la mise en œuvre en 2022 de deux groupes de travail associant administrateurs et salariés, l'un sur la recherche d'une nouvelle convention collective et l'autre sur l'impact social.

Ces travaux ont permis de mettre en évidence tous les apports d'une réflexion partagée pour le devenir du CEAS Vendée, qui va dans le sens du projet de revisiter nos statuts. La mobilisation de tous avec un souci de respect, de reconnaissance des compétences de chacun, selon son domaine de connaissances, représente une force indéniable de la capacité du CEAS à faire face aux difficultés rencontrées mais aussi à trouver les compromis nécessaires pour arbitrer toute décision dans une totale transparence avec les salariés.

Le CA est resté aussi mobilisé sur le projet de "Tiers lieu Essentielles", axe fort de notre engagement dans l'Économie Sociale et Solidaire.

C'est de cette façon que le Conseil d'administration entend promouvoir ses salariés, ses clients et ses partenaires, son image sur le territoire, sans oublier d'inscrire son action en tant qu'association socialement responsable.

En 2022, le CA s'est réuni 7 fois et les différents groupes de travail ont nécessité de très nombreuses réunions.

**8** membres du  
Conseil d'administration

**7** réunions du CA depuis la  
dernière AG

**14** participants au séminaire :  
bénévoles et salariés

**3** groupes de travail associant  
administrateurs et salariées :

**3** rencontres sur les Ressources  
humaines

**8** rencontres sur la préparation  
du 60ème

**4** rencontres sur l'évaluation  
de l'impact social du CEAS  
Vendée

## Depuis 1 an, l'équipe du CEAS Vendée :

### S'est investie dans les groupes de travail avec les administrateurs :



Etude pour le changement de convention collective



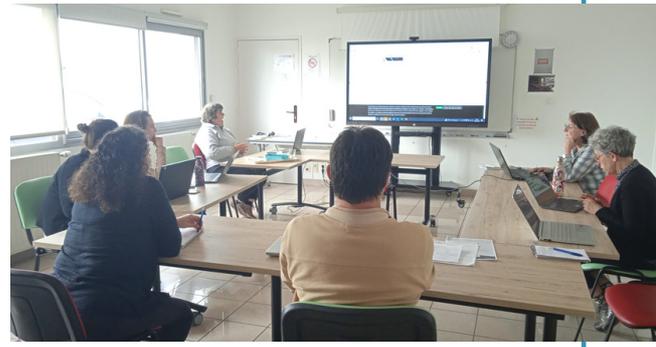
Démarche d'évaluation de l'impact social du CEAS Vendée



Réflexion sur l'évolution des statuts et la représentation des salariés au sein des instances associatives



Préparation du 60ème anniversaire du CEAS Vendée



### A continué à se structurer et renforcer son fonctionnement d'équipe :



Temps hebdomadaire de management visuel pour lancer collectivement la semaine et partager les actualités des différentes activités



Réunion mensuelle de l'équipe avec un ordre du jour partagé et une animation tournante

### A accueilli 3 nouveaux collègues :



**Charleen GUENNEC** : chargée de mission en contrat d'apprentissage (octobre 2022 à septembre 2023)

**Maxime MANDELLI** : stagiaire partagé entre le CEAS Vendée et le Pôle ESS (mars 2023 à juillet 2023)

**Laurent BOURASSEAU** : consultant depuis avril 2023

### A souhaité "bon vent" à :



**Baptiste BAUCHARD**, fin de son contrat d'apprentissage (novembre 2022)

**Mylène SOUDRAIN**, partie vers de nouvelles aventures professionnelles (avril 2023)



**ACTUALITÉS  
2022/2023  
de l'équipe  
salariée**

## ETUDES / CONSEIL

### Analyse des besoins sociaux Convention territoriale globale et autres études



#### Analyse des besoins sociaux

Cette année encore, le CEAS Vendée proposait aux CCAS et CIAS de réaliser l'Analyse des besoins sociaux (ABS) de leur population. A travers ces démarches menées auprès d'une dizaine de collectivités, le CEAS Vendée a favorisé la participation et le développement du pouvoir d'agir de citoyens, collectifs et territoires. Pour ce faire, il s'est appuyé sur des outils d'animations divers, tels que les ateliers participatifs, les enquêtes ou encore le porteur de parole.

**8** communes

**1** communauté de communes

**10** communes

**93** jours d'intervention

**3 116** participants mobilisés

**MHB** Consultante

Marie-Hélène BOULIDARD, démographe, est venue appuyer l'équipe dans le cadre des ABS hors agglomération de La Roche-sur-Yon.



Pour enrichir son action le CEAS Vendée a expérimenté l'« aller-vers » en s'associant au « café Germaine ». Cette initiative, portée par la Fédération des centres sociaux de Vendée, a permis de collecter la parole de citoyens.



#### Autres missions d'études-conseil-accompagnement

En parallèle, le CEAS Vendée réalise des études ou accompagnements des structures de l'ESS, des collectivités sur différentes thématiques : mise en place d'une démarche d'amélioration continue de la qualité, adaptation de l'organisation, études thématiques... Dans ces missions, le CEAS Vendée apporte sa connaissance du territoire, son expertise auprès des acteurs de l'ESS et du secteur social et médico-social, sa capacité à accompagner l'émergence de réponses innovantes pour répondre aux besoins non ou mal-couverts. Sur ce champ, le CEAS Vendée travaille en collaboration régulière avec Pôle ESS Vendée, le réseau de l'ESS en Vendée, qui a pour mission d'accompagner le développement et la promotion de l'ESS sur le territoire.

**1** étude thématique sur les besoins des seniors d'une collectivité

**1** renouvellement de projet d'établissement d'une structure du médico-social

# EVALUATION DES ESSMS

La réforme attendue de l'évaluation de la qualité des Établissements et services sociaux et médico-sociaux a été promulguée par la HAS en mai 2022



## L'ambition de la réforme :



Promouvoir une démarche d'amélioration continue au sein des ESSMS



Porter un regard sur les résultats de l'organisation et des pratiques professionnelles dans une approche centrée sur la personne



Garantir une professionnalisation des organismes autorisés à réaliser les visites d'évaluation

## 4 VALEURS

- Le pouvoir d'agir de la personne
- Le respect des droits fondamentaux
- L'approche inclusive des accompagnants
- La réflexion éthique des professionnels

## 9 thématiques

- Bienveillance et éthique
- Droits de la personne accompagnée
- Expression et participation de la personne accompagnée
- Coconstruction et personnalisation du projet d'accompagnement
- Accompagnement à l'autonomie
- Accompagnement à la santé
- Continuité et fluidité des parcours
- Politique ressources humaines
- Démarche qualité et gestion des risques

## 3 chapitres



- La personne
- Les professionnels
- L'établissement



139 critères "standards"  
**18 critères impératifs**

La réforme oblige désormais les organismes évaluateurs à être accrédité par le COFRAC (Comité français d'accréditation). **Le CEAS Vendée** a décidé collectivement (administrateurs et salariés) de déposer un dossier, il est autorisé à réaliser des évaluations depuis le **5 janvier 2023** et est inscrit sur la liste des organismes référencés par la HAS.

# FORMATION

## Certifiantes Qualifiantes



### Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (DEAES)

La promotion DEAES 2022-2023 compte 41 stagiaires répartis en 2 groupes aux parcours de formation différents. Le premier groupe est inscrit sur un cycle se déroulant sur 14 mois allant de mai 2022 à juin 2023 (15 stagiaires/salariées de l'ADMR en formation continue) et le second groupe sur un cycle de 10 mois allant de septembre 2022 à juin 2023 (26 stagiaires en reconversion professionnelle, en apprentissage, en cours d'emploi).

3 personnes ont arrêté leur formation en cours d'année pour diverses raisons. Ces arrêts de formation préoccupent les centres de formation sanitaires et sociaux. En effet, le nombre d'arrêts en cours de formation est de plus en plus important. Le Gérontopôle des Pays de la Loire conduit actuellement une étude pour mieux comprendre ce qui motive ces arrêts afin de les éviter.

Aujourd'hui, le CEAS-CFA entame sa campagne de recrutement pour la prochaine promotion mais se heurte aux mêmes difficultés d'attractivité que l'ensemble du secteur social et médico-social.

**94%** de taux de réussite pour la promotion 2021-2022

**97%** de stagiaires satisfaits pour la promotion 2021-2022



### CCP1 du TP ADVF

Fort d'une première expérience conduite dans le sud Vendée début 2022, le CEAS a de nouveau proposé un parcours d'accompagnement et d'intégration dans les SAAD sur le secteur de la Roche-sur-Yon. Au total, 12 femmes migrantes ont suivi la préparation au CCP1 du TP ADVF et se sont présentées aux épreuves de certification : **11 d'entre elles ont obtenu le CCP1.**



#### Partenaires de la formation :



### Tuteurs de proximité

Le CEAS a animé deux sessions de formation de tuteurs de proximité :

- L'une en direction des salariés ADMR en vue d'accompagner les stagiaires actuellement en formation vers le DEAES (15 salariées) ;
- L'autre en direction de salariées de l'ADAMAD.

L'accueil personnalisé et l'accompagnement adapté des stagiaires par les services et établissements sont sûrement des leviers à activer pour fidéliser les futurs salariés, mais aussi pour valoriser les salariés en poste, promouvoir l'image du service ou de l'établissement et professionnaliser le secteur et au final garantir un bon accompagnement aux usagers.

## Gestes et postures

L'ADAMAD a souhaité mettre en place une formation de courte durée dont la finalité est d'améliorer la sécurité et la santé au travail de l'ensemble de ses salariés intervenant à domicile (soit plus de 350 personnes).



## Formation initiale pour intervenants d'aide à domicile

L'ADAMAD propose à ses salariés nouvellement embauchés de suivre 3 jours de formation initiale sur l'aide à domicile.

Il s'agit pour accompagner les personnes souffrant de maladies neurodégénératives d'une formation à l'attention des salariés pour mieux les comprendre, adapter sa posture d'accompagnant de personnes présentant ces pathologies.

## Bienveillance

Le CEAS a animé en 2021 et 2022 des formations en direction de l'ensemble des personnels de deux EHPAD (soit environ 90 personnes) sur la thématique de la bienveillance. Il s'agit de sensibiliser les salariés à la notion de bienveillance telle que l'a définie la HAS, c'est-à-dire à la fois une démarche positive mais aussi une mémoire du risque. L'action de formation proposée par le CEAS vise à engager les professionnels sur une pratique réflexive autour de leurs actes quotidiens, à partir des fondamentaux qui entourent la notion de bienveillance.

## Transport solidaire

Le CEAS a été sollicité par deux associations qui coordonnent un service de déplacements solidaires sur le département pour animer des formations auprès de ses bénévoles.

Cette formation a pour objectif de permettre aux bénévoles inscrits dans les services de déplacements solidaires d'assurer au mieux leur mission d'accompagnant afin de participer à leur niveau à la lutte contre l'isolement des personnes.



### "Échanges d'expériences

Les chauffeurs bénévoles étaient conviés mardi 11 avril à une journée de formation animée par le CEAS"... "L'objectif était de les aider à assurer au mieux leur mission (posture d'accompagnant, identifier les besoins, repérer les situations d'isolement...). Un moment apprécié où les participants ont pu échanger sur leurs expériences"

*Extrait du Poiré Mag - Mai 2023*

## Mettre en oeuvre une relation de service

Le CEAS Vendée a développé à l'attention des salariés d'Aspire et de Ménage service une formation/sensibilisation visant à mettre en oeuvre une relation de service. En effet, le travail demandé aux salariés nécessite non seulement des compétences techniques et organisationnelles mais également des compétences relationnelles en lien avec les prestations mises en oeuvre : savoir adapter le service offert aux souhaits des usagers, être en mesure de mettre en oeuvre des relations de qualité en prenant appui sur les contextes d'intervention spécifiques liés au service. Au total, 26 personnes ont bénéficié de trois séances de 3 heures chacune sur l'année.

## Les formations en chiffres :

**34** formateurs mobilisés

**19** sessions de formation

**3 953** heures de formations dispensées

**341** stagiaires formés



**LE DISPOSITIF LOCAL  
D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS**  
VENDEE

**Le CEAS Vendée, renouvelé jusqu'en 2025 en tant qu'opérateur DLA pour les structures employeuses de l'Economie Sociale et Solidaire**

Opérateur du DLA depuis 2004, l'équipe du CEAS Vendée s'est une nouvelle fois mobilisée cette année. Les structures ont principalement sollicité le DLA pour travailler leur projet associatif et leur stratégie de développement.

**39** structures accueillies

**29** structures diagnostiquées

**27** structures suivies

**19** prestations de conseil financées

**11** consultants mobilisés

**13** membres du comité d'appui



**41%** de structures ayant entre 1,1 et 5 ETP

**31%** de structures n'ayant aucun réseau d'appartenance

GOUVERNANCE  
 COMMERCE  
 ÉMERGENCE  
 PROJET  
 FONCTION  
**ACTIVITÉ**  
 COOPÉRATION  
**STRATÉGIE**  
 DIVERSIFICATION  
 FINANCEMENT  
 COMMUNICATION  
 DYNAMIQUE  
 CRÉATION  
 EMPLOYEUR  
 PARTENARIAT



## ZOOM SUR L'ÉVÉNEMENT DU 5 DÉCEMBRE 2022 « Comité Territorial des Acteurs » à l'Espace Gaston CHAISSAC

Temps fort de la fin de l'année, le Comité Territorial des Acteurs a mobilisé une vingtaine d'acteurs dont des membres du comité d'appui, des partenaires, des prestataires, la communauté de communes de St Fulgent-Les Essarts et des associations bénéficiaires dont trois sont intervenues pendant la table ronde.

Nous avons ainsi pu communiquer sur le DLA (bilan de la triennale et perspectives 2023/2025), introduire l'ESS en tant qu'acteur important de l'économie vendéenne avec une intervention du Pôle ESS Vendée, réaliser une table ronde « Structures de l'ESS, levier de l'économie locale » avec l'intervention d'une prestataire consultante en organisation et stratégie qui travaille régulièrement avec les collectivités et trois structures bénéficiaires du DLA (et pour l'une d'entre elles avec le regard croisé de sa communauté de communes). Les échanges ont permis de mettre en valeur les relations existantes et de développer entre les structures de l'ESS et les collectivités sur lesquelles elles sont implantées. Si des progrès sont observés, un travail de pédagogie et d'éveil des consciences reste à poursuivre.

Trois préconisations sont ressorties de ce temps de partage :

- Flécher un agent au sein des collectivités en charge du développement de l'ESS de manière transversale qui soit autre que le développeur économique afin que l'ESS ne soit pas considérée comme uniquement liée à l'économie ;
- Sensibiliser les collectivités aux achats responsables (clauses sociales) ;
- Mobiliser les collectivités vendéennes dans « Le Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire (RTES) ».



### Partenaires présents :



# VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

**Les participants doivent justifier d'une expérience professionnelle d'au moins un an dans le secteur du social et/ou du médico-social afin d'être éligible**

Dans son rôle d'accompagnement, le CEAS Vendée s'engage à aider le candidat à :

- s'approprier son parcours de vie afin de repérer et de reconnaître de façon précise l'ensemble des activités (salariées ou bénévoles) en lien avec le domaine de compétences ;
- repérer et traduire les compétences acquises au cours de l'expérience ;
- identifier les domaines de formation du **DEAES** (Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social), du **DEES** (Diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé), du **DEME** (Diplôme d'Etat de moniteur éducateur) et du **DEEJE** (Diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants) pour lesquels le candidat sollicite une VAE ;
- se préparer à la soutenance du dossier.

**16** candidats VAE-AES salariées du réseau ADMR Vendée parcours associant accompagnement VAE (24 heures) et des temps de formation (11 jours)

**4** candidats VAE-AES en candidat libre

**4** accompagnateurs

## Vers une VAE nouvelle génération ...

La loi n°2022-1598 du 21 décembre 2022, portant sur les mesures d'urgence relatives au fonctionnement du marché du travail en vue du plein emploi, fait évoluer les dispositions relatives à la validation de l'expérience professionnelle (VAE) selon trois axes :



**Simplification de la procédure relative à la VAE** : Faciliter l'étape de la recevabilité, raccourcir les parcours et harmoniser les règles de financements, afin de renforcer l'attractivité de la VAE auprès des candidats et atteindre 100 000 parcours d'ici la fin 2027.



**Sécurisation des parcours** afin de multiplier les réussites. La loi individualise et renforce l'accompagnement des candidats, donne la possibilité de réaliser des compléments de formation au cours de cet accompagnement et de bénéficier d'une durée d'absence plus longue pour préparer les sessions devant le jury .



**Modernisation du dispositif** : Un service public national sous forme de plateforme est créé (REVA : Reconnaissance et Valorisation). Il concentre l'information pour l'usager et organise différentes étapes du parcours de la VAE.

REVA a pour objectif de simplifier mais aussi d'accélérer la certification des compétences professionnelles par la VAE (fin de l'expérimentation prévue en juin 2023).

# NOUVEAUX PROJETS PORTÉS PAR LE CEAS VENDÉE



## Accompagnement des porteurs de projet d'habitat inclusif

L'habitat inclusif (porté par la loi ELAN de novembre 2018) constitue une forme "d'habiter" complémentaire au domicile et à l'accueil en établissement. Il s'agit de petits ensembles de logements indépendants, caractérisés par la volonté des habitants de vivre ensemble et par des espaces de vie individuels associés à des espaces de vie partagés, dans un environnement adapté et sécurisé. Les projets d'habitat inclusif se développent sur le territoire, portés par des personnes individuelles, des collectifs, des collectivités ...

En partenariat avec le Pôle ESS Vendée, et en coordination avec le Conseil Départemental, Malakoff Humanis, la CRESS des Pays de la Loire et le Gérontopôle des Pays de la Loire, le CEAS Vendée réfléchit à l'accompagnement de ces projets autour de **4 axes** :



Créer un espace de ressources et d'animation des acteurs engagés sur la thématique



Appuyer des porteurs de projets



Sensibiliser des collectivités



Sensibiliser / informer les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et leurs familles

## Deux évènements co-organisés en 2022-2023 :

- Matinée "habiter autrement en Vendée", qui a rassemblé une cinquantaine d'acteurs pour initier la réflexion
- Matinée avec 12 porteurs de projets d'habitat, qui a permis l'interconnaissance des projets et la réalisation d'une première cartographie des ressources du territoire pour répondre aux besoins d'information/accompagnement des porteurs de projet.

Pôle ESS Vendée et le CEAS Vendée ont déposé un "feuille de route" pour accompagner le développement de l'habitat inclusif sur le territoire. Deux rendez-vous sont prévus en juin 2023 avec le Conseil Départemental et Malakoff-Humanis pour valider la feuille de route et engager les actions.



## Accompagnement des démarches d'évaluation de l'impact social

Le CEAS Vendée poursuit sa réflexion, engagée depuis 2020, autour de la mesure de l'impact social à travers plusieurs actions :



### Développement des formations sur le thème

- Formation en partenariat avec les Ecoscolies et l'UDES
- Formation-action auprès de structures de l'ESS
- Sensibilisation dans le cadre d'un parcours de formation de la MDAV

**9** structures participantes

**19** personnes sensibilisées



### Lancement d'un groupe de travail (administrateurs et salariés) sur l'évaluation de l'impact social du CEAS Vendée. La réflexion est en cours, et à d'ores et déjà permis :

- De reformuler le projet social et de qualifier les différentes activités développées
- De cartographier les parties prenantes
- D'identifier l'utilité sociale du CEAS Vendée : Promouvoir - Donner la parole - Faire bouger les lignes
- De réfléchir à une question évaluative (en cours de validation)



### Co-construction d'une démarche d'accompagnement de la Fédération des centres sociaux de Vendée sur la mesure d'impact social auprès des centres sociaux et espaces de vie sociale (mise en œuvre en 2024)



Dans le cadre des **60 ans du CEAS Vendée** une matinée "60 raisons d'être utile" aura lieu le 17 novembre 2023 : focus sur l'impact social (concept, témoignages, échanges).

Afin de contribuer à la transition écologique nécessaire, le CEAS Vendée réfléchit à développer une démarche globale qui intégrerait une dimension RSO (responsabilité sociétale des organisations) et l'évaluation de l'impact social.

## Un projet de tiers-lieu ESS à La Roche-sur-Yon



Le CEAS Vendée membre fondateur du collectif ESSentielles qui porte un projet de tiers lieu dédié à l'Économie Sociale et Solidaire sur le territoire de l'agglomération de la Roche-sur-Yon a accueilli un nouveau membre en 2022 :



Le collectif reste mobilisé et a poursuivi ses recherches de lieux pour implanter le projet :

- Avec Oryon (acteur de l'aménagement urbain et du développement économique de Vendée)
- Avec des financeurs soutenant le projet : Banque des territoires - Caisse d'Épargne



## COMMUNICATION RÉSEAUX SOCIAUX

### Statistiques

 4 408 vues de publications  
3 093 interactions avec des publications  
(commentaires, partages, clics ...)

 442 vues de la page  
185 visiteurs uniques  
102 nouveaux abonnés



Aujourd'hui, plus de **800 personnes** suivent le CEAS Vendée sur les réseaux sociaux !



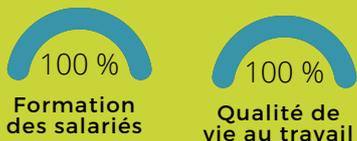
Engagé depuis 2018 dans une démarche de Responsabilité sociétale des organisations, le CEAS Vendée a poursuivi le déploiement du plan d'action pour atteindre ses objectifs d'amélioration continue, en particulier sur 3 axes :

- La gouvernance : séminaire annuel administrateurs / salariés pour réfléchir à la place des salariés dans la gouvernance. Groupe de travail pour faire évoluer les statuts vers une gouvernance collégiale
- La qualité de vie au travail : télétravail, nouvelle convention collective plus adaptée au secteur et plus favorable aux salariés, organisation de l'équipe.
- La mesure de l'impact du CEAS Vendée : démarche d'évaluation de l'impact social, mesure d'évaluation de la satisfaction des clients.

### Gouvernance



### Politique sociale



### Ancrage



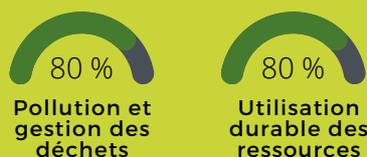
### Activités / Clients



### Egalité, diversité et discrimination



### Environnement



**RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS**  
**POINT D'ÉTAPE DANS L'AVANCÉE DE NOTRE DÉMARCHÉ**

# ORIENTATIONS 2023/2024

## Les étapes à venir



### REPENSER LA GOUVERNANCE

Un enjeu majeur pour le CEAS Vendée, qui souhaite revoir ses statuts et envisage d'aller vers plus de collégialité. Un séminaire a été organisé le 20 mars 2023 mobilisant tous les administrateurs et salariés pour lancer la réflexion et initier un groupe de travail mixte sur cette question.

### FINALISER LA DÉMARCHE INTERNE D'ÉVALUATION DE L'IMPACT SOCIAL

Pour être en capacité de mieux communiquer sur nos prestations et d'accompagner les structures de l'ESS dans leur propre réflexion sur l'impact social.

### POURSUIVRE LE RECRUTEMENT DE NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

Notamment après le départ de la présidente mais aussi du fait de la volonté de mettre en place la représentation des salariés, des personnes morales et des adhérents.

### AVANCER SUR LE PROJET "TIERS-LIEU ESSENTIELLES"

Il permettra de renforcer le réseau de l'ESS, lui donner de la visibilité et l'ancrer sur le territoire avec un lieu dédié.

### DÉVELOPPER UNE OFFRE DE RÉFLEXION SUR L'HABITAT

Associée avec Pôle ESS Vendée et avec le concours du Conseil Départemental, de Malakoff Humanis et de la Banque des Territoires, l'association développe une réflexion sur l'habitat inclusif et/ou partagé auprès des acteurs concernés.

### ORGANISER LES 60 ANS DU CEAS VENDÉE

**3 grandes dates à retenir pour une belle aventure à partager**



- Vendredi 13 octobre 2023  
Métier du lien
- Vendredi 17 novembre 2023  
Utilité sociale
- Vendredi 8 décembre 2023  
Fêtons l'anniversaire

Le CEAS Vendée a été créé en décembre 1963, il va donc fêter ses 60 ans. 60 ans, c'est toute une histoire à valoriser et de belles perspectives d'avenir à créer. C'est ensemble, avec toutes les parties prenantes du CEAS Vendée que nous souhaitons marquer ce soixantième anniversaire en donnant la parole à ceux et celles qui ont fait l'histoire du CEAS Vendée et ceux et celles qui vont la poursuivre.



*Un facilitateur à vos côtés*

CENTRE D'ÉTUDES ET D'ACTION SOCIALE DE VENDÉE  
22 rue Anita Conti - BP 674 - 85016 La Roche sur Yon cedex  
02 51 37 28 36 - [ceas@ceas-vendee.fr](mailto:ceas@ceas-vendee.fr)  
[www.ceas-vendee.com](http://www.ceas-vendee.com)



LinkedIn

facebook